LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06 E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 19 juin 2023

Réunion mixte à 20 h en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn Azzegag, Guillaume Canton, Adrien Duquesne, Thomas Lemoine, Fabienne Mauffrey, Stéphane Pinçon, Marc Wittmann.

Invité: Nadir Bounzou.

Absents: Zhigang Li, MARC PLANTET.

1. Approbation du relevé de décisions de la dernière réunion

Le relevé est approuvé.

Il faut mettre en ligne le relevé de décisions du 15 mai 2023 et les compte-rendus d'assemblée générale des précédentes mandatures.

2. Point sur le championnat de Paris

325 inscrits à date de la réunion.

La disponibilité du mobilier est à confirmer. On n'a pas reçu de réponse négative pour le moment, ce qui semble indiquer que la réponse finale sera positive.

La venue du food truck semble compromise car le tournoi ne serait pas assez rentable pour lui avec les commerces aux alentours. Point à confirmer, Nadir va recontacter l'exploitant.

Coupes à acheter à Pantin (action : Nadir).

Invitations : 3000 € de budget, 1000 € dépensés pour 3 joueurs, plateau suffisant pour les normes.

Arbitrage : 7 arbitres sélectionnés (4 principaux et 3 jeunes). Il n'y avait pas assez de candidatures pour viser la parité.

Prévoir des fiches d'inscription sur place avec paiement possible par carte via le site billetweb.

3. Réunion avec les comités départementaux

Présence de tous les départements sauf le 78 et 94 (réunion du comité prévue de longue date). Bonne ambiance et échanges cordiaux.

La prochaine réunion est prévue lundi 18 septembre à 20 h en présentiel.

La discussion s'est tenue autour de 3 axes :

a) Soutien aux 19 jeunes sans prise en charge de la F.F.E.

Échanges autour de la pratique de chaque département.

Il est proposé un partenariat autour de 200 € pour la ligue et 200 € pour le comité.

Proposition votée à l'unanimité.

b) Scolaires

Bonne volonté du 75 pour mettre en place le championnat départemental individuel.

c) Formation

Financement bipartite à rediscuter plus profondément.

4. Point sur le site web

L'objectif est de refondre le site de la Ligue. Le site est la principale vitrine de la ligue, il nécessite donc un investissement financier.

Du point de vue du contenu, le site doit contenir des informations pratiques, les pages permanentes, calendrier, compétitions, être clair et élégant avec des photos, et une navigation simple. Il faudra travailler l'iconographie.

Guillaume peut piloter le projet via un contact prestataire. Il faut prévoir de dégager une petite enveloppe raisonnable et crédible, en considérant que la dépense va diminuer avec le temps. Le montant envisagé est de 1000 €. On peut compter un peu plus pour les mises à jour, la maintenance; les patchs de sécurisation chaque année.

On peut en profiter pour refaire un logo et définir un code graphique. Guillaume va faire des propositions.

D'un point de vue technique, l'hébergeur Infomaniak est un peu vieillot, mais reste fiable. Il est décidé de le garder. On pourra installer un Wordpress comme CMS du nouveau site.

Vote pour valider l'enveloppe de 1000 € : approuvé à l'unanimité.

5. Demandes de partenariat

a) Tournoi à normes de Juvisy

Le club de Juvisy a demandé à la Ligue de financer son prochain tournoi à normes de MI féminin.

Budget : 2300 € dont 1000 € demandés à la Ligue.

Après l'apport des précisions demandées lors de la précédente réunion, la demande est approuvée à l'unanimité.

b) Tournoi à normes du Barreau de Paris

Refus de partenariat avec la F.F.E. car leur subvention est insuffisante au regard des dépenses des candidats imposés.

Demande de 1000 € à la Ligue.

Demande approuvée à l'unanimité.

6. Divers

a) AIDEF

Le non-renouvellement de la cotisation est acté.

b) Festival Jeunes, étape de Meaux

Il est proposé d'attribuer une subvention supplémentaire pour le club de la Tour Noire de Meaux. Ce club a organisé une étape du Festival jeunes à faible affluence (132 joueurs), mais avec un standard

de la manifestation à la hauteur des autres étapes malgré un budget moindre, la concurrence du championnat de France de parties rapides à Asnières et l'éloignement géographique.

Il est demandé si l'étape a réellement subi un déficit ; dans ce cas et compte-tenu des conditions évoquées, on peut valider l'idée d'éponger ce déficit. Jocelyn AZZEGAG va se renseigner à ce sujet.

c) Calendrier

Quelques coquilles relevées, à corriger.

d) État du local

À rediscuter lors d'une prochaine réunion.

e) Indemnités des directeurs et directrices de groupes

Pour cette année, indemnisation avec les barèmes votés cette saison (cf. le relevé de décisions du CD du 17 octobre 2022) ; informer les directeurs de groupe des nouveaux barèmes.

Pour la prochaine saison 2023/2024 : on continue la discussion ; faire des tableaux comparatifs.

f) Stagiaires

Contacter la région pour obtenir une dérogation pour les structures qui ne peuvent pas accueillir des stagiaires. Impact financier à propos des subventions.

Arguments : on n'a personne pour encadrer les stagiaires, les élus sont des bénévoles et la ligue a seulement 1 salarié à temps partiel qui ne travaille pas sur site.

Courrier rédigé par Nadir Bounzou.

La séance est levée à 23 h 15.

Prochaine réunion prévue le 25 septembre 2023 à 20 h.